



REVUE DE PRESSE

Semaine du 18 au 24 juillet 2020

Deux gares pour le Tortillard

Pour le Thiaucourt-Toul, appelé Tortillard deux gares avaient été construites dans la commune. Elles sont aujourd'hui transformées en maisons d'habitation.

Le Thiaucourt-Toul, petite ligne de chemin de fer reliant Thiaucourt à Toul, cité à laquelle la commune était rattachée administrativement, fut élaboré en 1902. La commune a donc participé alors aux dépenses de construction avec l'achat des terrains nécessaires à l'établissement de la voie.

Les expropriations commencent dès 1905 et les travaux débutent au printemps 1906. La ligne est ouverte en avril 1910. L'inauguration est fixée au dimanche 3 juillet. Elle donne lieu à une grande fête, avec la présence de M. Cochery, ministre des Finances de l'époque. D'après les archives, Thiaucourt était aussi bien décoré pour l'événement que la ville de Toul, avec en prime le soleil. Les forestiers, pompiers et douaniers avaient été réquisitionnés pour faire une haie d'honneur au cortège ministériel.

Après les discours, les fleurs et la revue des troupes, les passagers du train inaugural partagèrent un banquet qui ré-



Le viaduc du Fer à cheval après sa destruction. Photo DR

uni 368 convives à l'hôtel de ville, suivi d'un grand bal, d'une retraite aux flambeaux et d'un grand feu d'artifice.

La gare du Thiaucourt-Toul dominait le bourg. Elle est aujourd'hui propriété de la famille Blondeau. La ligne passait au-dessus du Fer à cheval de Bouillonville par un bel et haut viaduc métallique enjambant le ravin Saint-Martin.

Des résultats encourageants

Les doutes émis sur la rentabilité de la nouvelle ligne sont balayés par les résultats très encourageants du premier trimestre qui s'avèrent très prometteurs et l'ingénieur Dubois prédit que « si la garantie du département joue, ce ne sera

que pour la première année et dans une faible proportion ».

Reconstruction de la ligne

Dès le début de la Grande Guerre, l'Armée française fait sauter les ouvrages d'art et la gare souffre des bombardements. En 1919, il est question de reconstruire la partie détruite de la voie ferrée. Le tracé est modifié de façon à éviter la reconstruction trop coûteuse des viaducs. Le nouveau tracé suit la vallée du Rupt-de-Mad depuis Bouillonville. Une nouvelle gare est édiflée en 1921 dans la partie basse du bourg. Située près du stade, elle est transformée en habitat locatif et une partie sert de vestiaire au GST.

Ensuite, les tarifs augmen-



La gare d'en haut aujourd'hui. Photo ER

tent, le trafic ne retrouve pas une activité semblable à celle d'avant-guerre. C'est le déclin. La ligne est fermée en 1940 et sera remplacée par la suite par un service de bus.

Souvenirs de nonagénaires

« Je me souviens avoir pris le Thiaucourt-Toul avec ma grand-mère pour aller rendre visite à de la famille à Bernécourt », indique Lucien Parmentier qui précise que la gare du bas allait jusqu'à la salle polyvalente qui était séparée en deux parties : l'une pour les ateliers, l'autre qui servait à l'hébergement des cheminots avec dortoirs, cuisines, sanitaires. Il reste encore la citerne près de l'entrée.

« À l'époque, il n'y avait pas de stade. A la place se trouvait une grue à main et une balance. Les wagons transportaient aussi des matériaux, des animaux... Des rails venaient jusqu'avant le petit pont et il y avait un butoir pour pousser les wagons qui étaient déchargés sur place » ajoute-t-il.

Solange Hesse qui a passé sa jeunesse à Euvezin se rappelle avoir pris le Tortillard en rase campagne pour venir faire des emplettes à Thiaucourt « À l'époque, il y avait beaucoup de commerces : tissus, chaussures, vêtements, droguerie, quincaillerie... C'était un peu la ville et le petit train n'allait pas vite, on pouvait descendre en marche » explique-t-elle.

Est Républicain 18 juillet 2020

CORNY-SUR-MOSELLE Politique

Au conseil : une allée se nomme désormais Jack-Kirby

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont délibéré sur les points suivants.

Prime exceptionnelle Covid-19

Le conseil a autorisé le versement d'une prime exceptionnelle aux agents de la commune qui ont assuré la continuité des services durant l'état d'urgence sanitaire.

Aide à une association

Les élus ont accordé aux Impromptus, association locale, une remise de loyer de 50 € par mois, d'avril 2020 à décembre 2020.

Convention pour l'élimination de boues

Le conseil a adopté une convention pour l'élimination des boues liquides présumées contaminées au Covid-19 vers la STEP (station d'épuration) de Hagondange.



Voici la nouvelle allée Jack-Kirby. Photo RL

Personnel communal : création d'un poste

Le conseil municipal a entériné la création d'un poste d'Agent spécialisé des écoles maternelles (Atsem) à temps complet, relevant de la catégorie hiérarchique C, emploi non permanent, pour

un accroissement temporaire d'activité.

Sécurisation des entrées du village

Le conseil a pris note de trois courriers et doléances d'habitants de la commune sur la circu-

lation routière et demande à la commission travaux d'étudier différentes solutions pour sécuriser les entrées du village.

Une allée nommée Jack Kirby

Les élus ont décidé de nommer l'allée jouxtant l'aire de jeu et qui mène à la Gloriette, du nom de Jack Kirby, dessinateur de bande dessinée américain, qui a participé à la Bataille de Metz, notamment aux combats de Dornot, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Camping municipal : délégation de service public

Le conseil municipal a autorisé le maire à signer la convention de délégation de service public du camping municipal trois étoiles du relais fluvial de Corny-sur-Moselle, concédé à M. Marchal, au titre de la société AMV Gestion.

Délégations et commissions votées

Nouvellement installé, le conseil municipal vote l'indemnité de maire prévue par la loi.

Les délégués à la communauté de communes Mad et Moselle sont le maire et le premier adjoint Jean-Pierre Jondeau.

Aux structures intercommunales, les délégués sont désignés à l'unanimité

➤ **Syndicat départemental d'assainissement autonome** : Sébastien Leclère, titulaire et Patrice Velle, suppléant ;

➤ **Syndicat des eaux du Trey** : Sébastien Leclère et Christian Girard, titulaires Gabriel Griffaton et Patrice Velle, suppléants ;

➤ **SIVM de l'Esch au Mad** : Patrice Velle, titulaire et Gautier Griffaton, suppléant,

➤ **Syndicat intercommunal scolaire de Thiaucourt** : Nicolas Chenot et Gautier Griffaton.

Les commissions communales sont réparties à l'unanimité :

Travaux de bâtiments : Jean-Pierre Jondeau, Nicolas Chenot et Gabriel Griffaton ; **Chemins et voiries** : Christian Girard, Gabriel Griffaton et Gautier Griffaton ; **Bois et chasse** : Gautier Griffaton, Sébastien Leclère et Christian Girard ; **Finances** : Sébastien Leclère, Jean-Pierre Jondeau et Nicolas Chenot ; **Salle polyvalente** : Nicolas Chenot et Sébastien Leclère ; **Contrôle de la liste électorale** : Sébastien Leclère, Christian Girard et Jean-Pierre Jondeau ; **Appel d'offres** : Jean-Pierre Jondeau, Christian Girard et Gabriel Griffaton. Jean-Pierre Jondeau est désigné **correspondant Défense**. Christian Girard et Jean-Pierre Jondeau sont **délégués au Plan local d'urbanisme intercommunal**. Le conseil accorde 6 délégations au maire en début de mandat conformément à la taille et aux besoins de la commune.

Les taux d'imposition des **taxes locales** de 2020 sont inchangés.

Dans le journal de mercredi 15 juillet, il convient de préciser que Patrice Velle est élu maire pour un 3e mandat et non un 2e comme il a été écrit.

Chemin de la Sauhaie : une convention signée

Le 3 juillet, le conseil municipal s'est réuni en mairie sous la présidence du maire, Marie-Line Roch.

Après avoir accordé au maire les délégations nécessaires à la gestion des petites affaires courantes, les élus bayonnillois ont adopté le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020. Ce rapport est visible sur le site www.services.eaufrance.fr

Ensuite, les édiles ont décidé de continuer à adhérer à la

COFOR, Emile Fischer y étant nommé délégué titulaire et Pascal Simon, délégué suppléant. Pour terminer, le conseil municipal a autorisé le maire à signer la convention permettant d'utiliser le chemin de la Sauhaie avec la commune de Prény. La compensation financière que percevra cette dernière sera calculée ainsi : 0,50 centimes pour les bois attaqués par les scolytes, un euro pour les autres bois.

Est Républicain 19 juillet 2020

WAVILLE En passant par la Lorraine, notre série estivale sur les balades, à retrouver tous les dimanches (III)

Le circuit des six jumelles

Une petite randonnée familiale qui nous fait cheminer en forêt, sur des pelouses calcaires et, cerise sur le gâteau, avec un sublime panorama en fin de parcours.

Remonter la rue de Joyeuse jusqu'au lavoir situé en sortie de village. Sur la gauche, un petit sentier bien discret monte pour amorcer notre randonnée. Le suivre jusqu'à une route herbeuse et tourner à gauche. Nous dépassons Waville sur ses hauteurs (vue plongeante sur le village) et poursuivons sur un sentier herbeux qui contourne un plateau boisé et décrit, après un large virage sur la droite, une petite ligne de crête en sous-bois sur un bon kilomètre.

Prendre à droite à une intersection (panneau mentionnant une ligne à haute tension). Le sentier monte et aborde la lisière d'un plateau au bout d'un kilomètre environ. Suivre par la droite cette lisière qui serpente (présence

de miradors et de cabane de chasse) avant de tourner à gauche. Nous sommes sur la pelouse calcaire « en Garet » que nous allons longer encore sur un gros kilomètre pour rejoindre une route goudronnée sortant d'une vallée. Traverser cette route pour reprendre un chemin sur le versant opposé.

La Croix de Joyeuse et son panorama romantique

Au bout de 200 mètres, bien prendre avant d'atteindre le sommet de la côte, le sentier herbeux qui va pénétrer en forêt sur la droite (panonceaux indicateurs). Prendre à gauche au bout de 300 mètres. Nous sommes à l'endroit où se trouvait jadis un hêtre monumental à six troncs (les fameuses « six jumelles »).

Nous rejoignons après 300 mètres une lisière (terrain de sport en face) et poursuivons à droite pour pénétrer dans une nouvelle



Nous surplombons Waville lors de notre départ.

pelouse calcaire, celle de la Croix Joyeuse (éviter la station hertzienne par un sentier partant discrètement sur la gauche). Nous atteignons alors la Croix de Joyeuse, probablement érigée en remerciement d'une guérison. Là s'offre à nous un panorama

romantique sur la vallée du Rupt-de-Mad avec Villecey-sur-Mad à gauche et Waville à droite (sans oublier le viaduc de che-

min de fer en enfilade !).

Rejoindre Waville par un sentier sur la droite (attention, forte descente).

Le pays des pelouses calcaires

Notre petite randonnée nous aura donc fait découvrir et parcourir deux pelouses calcaires mais ce ne sont pas les seules dans notre région. Celle de la Croix Joyeuse est la plus remarquable par sa biodiversité de type méditerranéen. La faible épaisseur des sols calcaires, le manque d'eau et l'exposition plein sud en font un havre de paix pour de nombreuses espèces rares et protégées, telles vipères, aspics, lézards et criquets. Waville, notre village de départ aux originales plaques de rues jaunes, possède l'église-halle probablement la plus vieille d'Europe (ses différentes parties constituantes sont de hauteur égale). Fondée au XI^e siècle, l'église Saint-Hubert est entourée d'un autel médiéval (cimetière intégré à l'enceinte de l'église).



La pelouse calcaire de la Croix de Joyeuse nous accueille en fin de parcours.

Informations pratiques

Référence : Fiche de la communauté de communes du Chardon Lorrain.

Point de départ : Waville (parking en haut de la rue de Joyeuse).

Symbole : trait jaune sur rectangle blanc.

Distance/durée : 6 km - 1 h 40.

Dépense physique approximative : 700 kcal.

Points forts : Panoramas, variété de l'itinéraire, pelouses calcaires.

Cheminement : sentiers caillouteux et herbeux, terre battue en forêt.

Difficultés : Montées en fo-



La Croix de Joyeuse domine la vallée du Rupt-de-Mad.

rêt, descente très abrupte en fin de parcours (glissante si le sol est mouillé).

Est Républicain 19 juillet 2020

Gilles Soulier élu président de la communauté de communes

Quarante-six des quarante-huit communes représentées, un plébiscite pour le président, plusieurs heures de vote : voici ce qu'il faut retenir de premier conseil communautaire de la nouvelle mandature qui s'est réuni ce jeudi à Thiaucourt.

Jeudi soir, le nouveau conseil communautaire de Mad et Moselle s'est réuni à la salle de la Loco à Thiaucourt pour élire son président et le bureau permanent. L'ambiance était chaleureuse et détendue. Après avoir souhaité la bienvenue aux élus, Gilles Soulier a laissé la parole au doyen, René Cailloux qui a procédé à l'élection du président.

Un plébiscite

Un seul candidat, Gilles Soulier. Chacun est passé dans l'isoloir. Le résultat est un véritable plébiscite, 1 vote blanc et 67 voix sur les 68 possibles. « Votre vote de confiance est important. Il traduit une unité qui nous permet d'envisager un travail serein et efficace pour mener à bien tous les dossiers », expliquait le patron du conseil communautaire, sous les yeux du sénateur



Plus d'images et les portraits des vice-présidents sur estrepublikain.fr et sur notre appli mobile

Sur 71 élus, 61 étaient présents, 7 avaient donné pouvoir. Ils représentaient 46 des 48 communes.

Jacquin, assis dans le public. Gilles Soulier lui avait succédé en 2017 lorsqu'il avait été élu sénateur de Meurthe-et-Moselle. « Je souhaite être le garant des équilibres que nous avons mis en place collectivement. Pour relever les défis de notre territoire, nous allons fixer des objectifs pour accentuer notre attractivité et souligner la proximité, grâce à une mu-

tualisation ambitieuse, un pacte fiscal et solidaire, une transition écologique forte pour apporter un service à la population renforcé. »

Huit vice-présidents

Une première approche qui s'est traduite par le choix du nombre de vice-présidents, « afin de partager le travail et la gestion de l'intercommunalité. Nous limi-

tons également le nombre de membres du bureau permanent pour un souci d'efficacité tout en préservant l'équilibre de la représentation du territoire », souligne Gilles Soulier. Comme souvent, des candidats ont été présentés au préalable pour chaque poste. Seule la 6e vice-présidence présentait deux candidats, Sabine Parmentelot et Claude Bosse-

relle. Avantage à la nouvelle maire d'Euvezin avec 47 voix contre 19.

Trois heures plus tard, l'équipe nouvellement élue a procédé à ses premiers votes sur la gestion de la crise sanitaire et des actions qui ont été menées.

La prochaine réunion du conseil aura lieu le 30 juillet pour le vote du budget. Tout un programme...



Le président Soulier a voté. Le dépouillement le verra reconduire dans sa mission de président de la communauté de communes.

Les nouveaux élus du conseil communautaire

- Gilles Soulier (Ancy-Doriot), président.
- Gérard André (Seicheprey), 1er vice-président, transition écologique et projet de territoire.
- Patrick Bolay (Jouy-aux-Arches), finances et évaluation des politiques publiques, Jean-Pierre David (Flirey), attractivité économique et touristique.
- Denis Blouet (Corny-sur-Moselle), attractivité résidentielle, habitat et urbanisme,
- Véronique Dion (Rézonville-Vionville), développement des services à la population, solidarité et usages numériques.
- Sabine Parmentelot (Eu-



Gilles Soulier élu avec un score qui témoigne de l'unité des membres du conseil communautaire.

- Guy Guillouet (Saint-Julien-les-Gorze), relation avec les communes, mutualisation et patrimoine.

- Gérard Renouard (Bouillonville), ingénierie, communication et marketing territorial.

Les membres du bureau

Claude Bosserelle (Hageville), René Cailloux (Arnaville), Roger Dalla Costa (Mars-la-Tour), Margaret Dumont (Thiaucourt), Denis Fourrière (Mandres-aux-Quatre-Tours), Michel Herby (Waville), Lionel Lara (Charey), Dominique Leroy (Xammes), Frédéric Levée (Gorze), Edith Rambour (Lironville), Céline Rein (Xonville), Philippe Renauld (Novéant-sur-Moselle), Nicolas Sibille (Prény), Thierry Tessier (Onville).

BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON Initiative

Des produits fermiers et bio en drive



Tous les vendredis, les clients, ayant commandé en ligne, viennent chercher leurs paniers selon le principe du drive.

Depuis plusieurs semaines, il est possible de profiter des produits de la Ferme du Cytise ainsi que ceux des Fermes Vertes en les commandant en ligne, puis en utilisant le principe du drive afin de les récupérer sur la place du marché à Blénod.

Tous les vendredis, la Ferme du Cytise, basée à Mandres-aux-Quatre-Tours, assure la livraison de produits fermiers bio sur Blénod. Cette vente en direct s'organise selon les modalités du drive : après avoir au préalable passé commande sur le site internet du

collectif d'agriculteurs du 54, « Les Fermes Vertes » (avant le lundi minuit), les clients pourront venir chercher leurs produits le vendredi midi sur la place du marché. La Ferme du Cytise propose de la viande fraîche de bœuf et de veau de race limousine et des plats cuisinés. Paniers de légumes, fromages, yaourts, viandes, œufs, bières, etc. sont en provenance des Fermes Vertes.

Les commandes sont à établir avant le lundi minuit sur les-fermesvertes.fr

Est Républicain 20 juillet 2020

XONVILLE Politique

Salle des fêtes : le conseil municipal fixe les tarifs

Réunis en conseil, les élus ont voté le budget primitif, équilibré en investissement à 88 216,42 € et en fonctionnement à 136 204,53 €.

Plusieurs subventions ont été accordées : 300 € à l'association Les P'tits Loups, 50 € à l'Amicale du personnel communal et intercommunal d'Orne Lorraine Confluences, et 50 € par enfant scolarisé de la 6^e à 18 ans sur présentation d'un certificat de scolarité.

Patrick Wahu, titulaire, et Céline Rein, suppléante, siégeront au Soiron.

Concernant la salle des fêtes, les habitants de Xonville devront régler 60 € le week-end pour une



La salle des fêtes est gratuite pour les associations de Xonville. Photo RL

première location dans l'année, puis 100 €. La salle est gratuite pour les associations de Xonville. Le montant est fixé à 100 € pour les personnes le week-end. Ces tarifs comprennent la location de salle, la vaisselle et l'eau. En supplément, le compteur d'électricité sera relevé selon le tarif en vigueur.

Est Républicain 21 juillet 2020

Tout savoir sur l'aître fortifié de Bayonville

La vallée recèle un patrimoine inédit. C'est le cas des aîtres fortifiés d'Arnaville, Bayonville, Onville, Vandelainville et Waville. Un ensemble défensif en forme de fer à cheval, composé de bâtisses, dont le clocher de l'église faisait office de tour fortifiée. Aujourd'hui, zoom sur Bayonville.

A lors que la décadence de l'Empire romain le menait doucement vers sa fin, un groupe de Germains mené par Baion, après avoir suivi la petite voie romaine de Novéant, débouchait au V^e siècle à l'entrée de la vallée du Rupt-de-Mad. Là, les vignes étaient déjà nombreuses sur la rive gauche de la rivière bien exposée au soleil, repoussant les céréales en amont.

Ces barbares, poussant un

peu plus loin, décidèrent de s'installer sur le site primitif de Bayonville, là où aboutissaient les vignes au moins depuis le milieu du IV^e siècle, et où existaient déjà des celliers dont les voûtes bien conservées et de conception typiquement gallo-romaine sont encore visibles.

Convertis au christianisme, leurs descendants édifièrent une chapelle familiale transformée, avec l'accord des autorités religieuses, en église domaniale.

Devenue église paroissiale au XI^e siècle, Saint-Julien se retrouva au centre d'un aître fortifié en forme de fer à cheval permettant la protection de cette communauté de petits propriétaires vignerons.

L'entrée, bordée de grosses maisons, s'y faisait par une étroite ruelle donnant sur



Face à la ruelle, la tour-clocher romane percée d'archères et meurtrières.

l'actuelle rue de Méville. Dans le fond, se trouvaient les maisonnettes avec leurs celliers destinés à conserver le vin.

Des militaires détachés du château de Prény

Au centre s'élève encore la tour-clocher romane édiflée au XII^e siècle et percée d'ar-

chères et meurtrières regardant vers l'ouest et le sud.

Lorsque le duc de Lorraine, avoué des religieuses messines de Saint-Pierre-aux-Nonnains, imposa après l'an 1000 sa pleine puissance aux habitants de Bayonville, un petit fort fut construit à l'angle sud-ouest de l'aître bayonvillois, plus pour contrôler cette communauté à l'esprit indépendant que pour la défendre.

Des militaires, détachés du château de Prény, y montaient la garde. Ils pouvaient facilement passer du fort à la tour de l'église à l'aide d'une échelle posée entre deux ouvertures.

Ce fort et sa belle porte du XVI^e siècle ont aujourd'hui disparu. Mais une bonne partie de l'aître est encore observable et visitable.

Est Républicain 21 juillet 2020

BASSIN MUSSIPONTAIN Patrimoine militaire (2/7)

La mémoire vive des villages de Remenauville et Regniéville

Villages détruits pendant la Grande Guerre, Remenauville et Regniéville continuent pourtant d'exister, administrativement et humainement, à travers les aménagements qui perpétuent leur mémoire. Regniéville a même de nouveaux habitants.

C'est un petit bout de Lorraine qui a payé un lourd tribut à la folie meurtrière des hommes. Et qui oscille désormais, plus de 100 ans après, entre la vie et la mort.

La vie y revêt de multiples visages. Celui de la mémoire, d'abord. Remenauville et Regniéville ne sont pas oubliés. S'ils ne sont pas « morts pour la France », puisqu'ils ont été rattachés, après leur destruction complète, à d'autres communes, ces manœuvres leur permettent de continuer à exister administrativement : la Meurthe-et-Moselle compte ainsi aujourd'hui des villages portant les noms de Limey-Remenauville et Thiaucourt-Regniéville. Pas sûr que dans la vie de tous les jours leurs noms soient prononcés souvent, mais homma-



Alizée, la fille, et Michel Thouvenin, le père, ont ouvert en octobre 2019 un musée, La Baïonnette, sur le site même de Regniéville. Il présente de nombreux objets historiques de la Grande Guerre, dont la plupart viennent des sites des villages détruits. Photo ER/Matthieu LEMAN

ge leur est rendu. Autre célébration de leur martyr, leur territoire fait l'objet d'aménagements informatifs. Après les panneaux routiers qui indiquent leur présence, on peut s'enfoncer à travers leurs rues disparues, déambuler au milieu de leurs bâtiments invisibles. Tout est expliqué, pour aider le

visiteur à visualiser ce qui n'est plus. Prenez Remenauville. La forêt a avalé les vestiges, mais les voies de ce petit village qui comptait 138 habitants en 1914 sont matérialisées par des plaques. Les rues de l'église et du puits du loup se croisent et serpentent à l'ombre de grands arbres. Plus haut, une chapelle

vous accueille sur l'emplacement de l'ancienne église, dont certains pans demeurent.

Un musée étonnant

Tout près, se trouve aussi « la boule », un tilleul qui daterait du XVIII^e siècle, situé au milieu du front, entre le Remenauville allemand (il ne sera « libé-

ré » qu'en septembre 1918) et le Regniéville français. Un arbre qui a survécu parce qu'il servait de repère aux deux armées. Regniéville comptait, lui, 151 habitants au début de la Grande Guerre. Là aussi, une chapelle a été construite à la place de l'église du village, qui était dédiée à Saint-Firmin.

Particularité, le lieu a toujours conservé des habitants. À l'entrée du site, une cantine a longtemps assuré la restauration des gens qui travaillaient sur le champ de bataille après-guerre : démineurs, concessionnaires qui y récupéraient obus et métaux... Trois familles se sont succédé dans ce bâtiment toujours occupé. Les habitants ont même un voisin depuis 2010. Michel Thouvenin, qui a effectué « 47 récoltes » sur le site (bien qu'en zone rouge, des terres ont été cédées par l'État pour être cultivées), est venu s'y installer en 2010. Et il y a ouvert un musée, La Baïonnette, qui retrace l'histoire des lieux avec de nombreux objets historiques.

Matthieu LEMAN

Musée La Baïonnette, ouvert sur demande au 06 08 47 17 35.

Vite lu, vite su : la petite rubrique du web



Les inscriptions pour le prochain salon des artistes de Dieulouard ont lieu en ce moment. Photo d'archives ER

Le QCM de tourisme à PAM : les quiz continuent pour l'entité tourisme de la communauté de communes. Chaque semaine, ses chevilles ouvrières organisent des jeux, visant à deviner les noms des habitants des 31 communes. Une façon amusante de mieux connaître son territoire. Nous, nous aurons appris que les habitants de Rosières-en-Haye s'appellent... les Loups. Pour le coup, pas moyen de le deviner.

La boîte à retour : beaucoup de médiathèques fonctionnent encore sur le mode des retraits après commande. Avec la fermeture de longues semaines, les structures ont souvent été contraintes de se réinventer. Ainsi, à Thiaucourt, une boîte à livres vient d'être installée sur la façade de la médiathèque. Désormais « H24 », il est possible de venir à déposer ses ouvrages. Pratique.

Les 30 ans du salon des artistes : du 27 novembre au 3 décembre se tiendra à la salle des fêtes de Dieulouard, le 30ème salon des artistes. Une institution dans la commune, désormais relayée par la communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson. On a le temps ? Certes. Mais sachez que l'heure est déjà aux inscriptions. De quoi travailler sur un thème bien précis d'ici le vendredi 27 novembre à 18 h, date du vernissage.

E.V.

Est Républicain 22 juillet 2020

Hommage à Pierre Lissoir



Au cimetière, Mylène Lissoir a déposé la plaque des anciens combattants.

Les anciens combattants de la section Toul/Domèvre-en-Haye se sont rassemblés au cimetière autour de Marie-Thérèse Lissoir, ses enfants et ses petites-filles. En présence de Denis Fourrière, maire, et des conseillers municipaux, ils tenaient à honorer la mémoire de leur camarade, Pierre Lissoir, décédé en septembre 2019.

Jean-Marie Barthelemy, président de la section, a rappelé l'engagement et la fidélité de Pierre aux manifestations du souvenir en tant que porte-drapeau durant 36 ans.

« Il laisse l'image d'une personne généreuse et sincère comptant de nombreux amis dans le village et bien au-delà », souligne Denis Fourrière.

Mylène, petite-fille de Pierre et Marie-Thérèse, déposa la plaque des anciens combattants sur la tombe tandis que l'assistance chantait la Marseillaise. Puis, la famille invita les personnes présentes à poursuivre la cérémonie par un temps de partage et d'échange à la salle de la mairie autour de boissons et de brioches.

Est Républicain 22 juillet 2020

Didier Noël a entamé son deuxième mandat de maire

Lors du premier tour des élections municipales, le 15 mars, les électeurs d'Hannonville-Suzémont ont élu leurs onze conseillers municipaux.

Le nouveau conseil, renouvelé à 50 %, vient d'être installé. Didier Noël reste à sa tête. Pour son second mandat, le maire aura comme adjoints Noël Destrée et Séverine Baptiste.

Durant les six prochaines années, Julien Cesaroni, Charly Pierron, Jean-Paul Baptiste, Olivier Daubenfeld, Ludovic Georgen, Sylvain Checinski, Xavier Loison et Arnaud Nedoncelle les accompagneront.



Les élus ont renouvelé leur confiance à Didier Noël. Photo RL

La nouvelle équipe municipale compte reprendre le dossier de la rénovation de la traversée du village. Ce grand projet, qui avoisine les 900 000 €, consistera notamment à enfouir les réseaux secs de la Grand'mue.

Est Républicain 23 juillet 2020

Première réunion du nouveau CCAS

Le nouveau CCAS de la commune s'est réuni dans la grande salle de la mairie, ce lundi, à 18 h 30. « J'ai souhaité que l'on conserve le CCAS. Par rapport au nombre d'habitants, nous n'étions pas obligés de le maintenir », confie le maire, Nicolas Sibille. Il faut dire qu'en raison d'événements tragiques, le CCAS a été sollicité l'année précédente. D'ailleurs, il ne restait plus que 550,96 € dans la caisse. Il a fallu aussi financer l'achat de fleurs, le repas et le colis des anciens.

Le conseil municipal a par conséquent décidé de réinjecter 3.500 € dans le CCAS. Le budget 2020 s'équilibre donc à 4.050 € prévus en dépenses et recettes. Toutefois, des inquiétudes subsistent par rapport à la pandémie de Covid-19. « On ne sait pas comment cela va évoluer. Selon la situation, on avisera. Peut-être faudra-t-il annuler le repas des anciens. Si c'est le cas, un colis sera distribué à tous », informe le maire. Pour terminer, tous les membres présents ont donné leur accord pour recevoir les convocations par mail.

Est Républicain 23 juillet 2020

La commune lance une offre de paiement en ligne

Le conseil municipal réuni en mairie de Vilcey-sur-Trey a voté le budget 2020 : en investissement, 433.373 € et en fonctionnement 666 719 €.

Concernant l'assainissement, le conseil a voté le budget 2020 : en investissement 2327 € et en fonctionnement 5992 €.

Désignation des représentants au SIS de la vallée du Trey

Hugues Weber et Philomène Rousseaux représenteront la commune de Vilcey-sur-Trey au sein du syndicat interscolaire.

Claude Ayard représentera la commune au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Création d'un service de paiement en ligne

La commune a mis en place l'offre de paiement PayFIP, proposé par la

DGFIP pour un paiement rapide par carte bancaire grâce au service TiPi (Titre payable par internet) ou par prélèvement SEPA unique.

Location des bâtiments communaux aux particuliers

La décision a été prise de louer des emplacements pour les habitants selon les modalités suivantes :

- > 4 box d'environ 7 m² : 100 €/an/box,
- > 1 box d'environ 15 m² : 150 €/an/box,
- > 4 emplacements dans la grange de 6,5 m X 3 m : 20 €/mois/unité,
- > Garage près de la chaufferie : 30 €/mois.

La réservation est possible en mairie dès à présent et jusqu'au 15 septembre.

Un tirage au sort aura lieu ultérieurement en présence des personnes concernées.

Est Républicain 23 juillet 2020

EN IMAGE

CHAMBLEY-BUSSIÈRES



Méfiez-vous des vipères !

Dans la vallée du Rupt-de-Mad, les vipères ont la vie belle dans la forêt et les jardins. Ce n'est pas une nouveauté, mais les reptiles sont beaucoup plus présents dans le secteur cette année. Un chien a déjà fait les frais de cette recrudescence possiblement liée au confinement. « Nous recommandons la plus grande prudence sur les chemins et dans les jardins », préconise Isabelle Collignon-Mathieu, maire de Waville. Photo RL

Est Républicain 23 juillet 2020

La fontaine de marbre gris, cadeau de la Grande Guerre

Cette fontaine de marbre gris a été offerte à la commune de Seicheprey en 1923 en l'honneur de la 102^e et 26^e division américaine qui ont défendu le village le 20 avril 1918.

La fontaine qui se trouve sur la place du village, à droite de l'église, a été offerte aux habitants de Seicheprey par l'État du Connecticut (États-Unis d'Amérique) en remerciement de l'accueil qui leur a été fait durant la Grande Guerre.

Sur la plaque, il est écrit : « A la commune de Seicheprey, pour commémorer l'action d'infanterie de la 26^e division, un régiment de l'armée Américaine recruté parmi les citoyens du Connecticut, défenseurs de Seicheprey le 20 avril 1918. Avec la ferme conviction que l'amitié de Français et des Américains, scellée sur le champ de bataille, servira la cause de la paix entre toutes les Nations. Ce monument est offert par les hommes et les femmes du Connecticut ».



Inscription sur le devant de la fontaine.

Aujourd'hui, la fontaine fait partie du patrimoine de la commune qui a connu, pendant cette Grande Guerre, de nombreux dégâts et de nombreuses pertes humaines.



Fontaine de Seicheprey aujourd'hui.

Métropole : Grosdidier « ouvert » à de nouvelles communes

À la tête de Metz Métropole, Jean-Luc Bohl et Dominique Gros avaient beaucoup d'intérêt pour Rives de Moselle, et peu pour des petites communes périphériques. François Grosdidier voit les choses autrement. Le nouveau président est prêt à intégrer de nouveaux venus, comme Roncourt qui toque à la porte.

Le nouveau maire de Roncourt, Antoine Postera, en est convaincu : l'avenir de sa commune est au sud-est, à Metz Métropole, et non plus au nord-est, à la CCPOM (Pays Orne Moselle). Il l'a exprimé lors du dernier conseil de la communauté de communes. Il l'a redit dans nos colonnes, dimanche 19 juillet. « C'est la volonté de nos électeurs, nous sommes davantage tournés vers Metz que vers Rombas. » Le voilà prêt à aller « jusqu'au

bout ». C'est-à-dire à franchir toutes les étapes pour être accueilli par Metz Métropole, comme ses voisins de Sainte-Marie-aux-Chênes ou Saint-Privat-la-Montagne. Des étapes en question, il y en a deux : il faut que la CCPOM soit d'accord pour « lâcher » Roncourt, et que Metz Métropole soit d'accord pour l'accueillir.

En ce qui concerne la communauté Orne Moselle, la réponse ne tombera pas tout de suite. En revanche, celle de Metz Métropole est déjà connue. François Grosdidier, son président, y est favorable. « Je suis ouvert a priori à toutes les communes qui veulent nous rejoindre », explique-t-il d'emblée, à condition qu'elles aient le feu vert de leur com'com et de la préfecture. « Il ne faut pas qu'on se retrouve en opposition. La décision appartient à la

CCPOM, observe-t-il. Il n'y a pas de volonté de débauchage. En revanche, nous sommes toujours ouverts. »

Lorry-Mardigny pourrait aussi être intéressée

C'est un changement de cap par rapport au mandat précédent. Et plutôt une bonne nouvelle pour des communes comme Lorry-Mardigny. Celle-ci avait fait acte de candidature à Metz Métropole il y a trois ans. Son maire, Philippe Hardy, ne s'y retrouvait pas dans la nouvelle communauté de communes de Madet-Moselle. Seulement, sa demande avait été retoquée. À l'époque, Jean-Luc Bohl et Dominique Gros ne visaient que Rives de Moselle. Demain, elle pourrait être validée, à condition de ne pas déséquilibrer son interco. L'épisode avait marqué François Grosdidier : « On ne



« Il n'y a pas de volonté de débauchage », assure François Grosdidier, favorable à la possibilité d'accueillir une 45^e commune, voire une 46^e, dans le giron de Metz Métropole. Photo RL/Gilles WIRTZ

peut pas s'adresser aux communes voisines en disant : on prend les riches, mais pas les pauvres. Cela n'était pas une bonne attitude de considérer les communes rurales comme des facteurs de coûts. Ce

n'est pas une bonne approche. Ces communes sont capables de comprendre qu'on ne leur apportera pas le Mettis. » Et Philippe Hardy, à Lorry-Mardigny, a été réélu.

Olivier JARRIGE

Républicain lorrain 24 juillet 2020

MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS Jeunesse

Ouverture du chantier des jeunes de Mandres

Ils sont cinq à avoir répondu à l'appel de Denis Fourrière, maire, pour participer au chantier des jeunes cet été. Nathan Bergmann, Geoffrey Clauss, Anastasia L'Homme, Léna Millard et Zoé Pérard sont les bienvenus pour effectuer des travaux de nettoyage et de peinture, sous le regard et avec le soutien de Capucine et Mickaël, les employés communaux encadrés par le maire.

Durant 2 semaines, de 8 h à 12 h, les ados se rendent utiles, mais aussi découvrent le patrimoine, les espaces, les services et le fonctionnement de la com-

mune. Une pause à 10 h leur permet de prendre une collation, d'échanger des informations et de partager leurs points de vue.

Des visites et des animations s'improviseront au fil des semaines grâce à des bénévoles.

Geoffrey effectue là sa première expérience tandis que ses camarades ont une grande envie de retrouver les activités au camping, l'encaustique des bancs de l'église et le défrichage de la station d'épuration...

Courageux les jeunes, ceux qui se font encore appeler les « Mandr'astics ».



Cinq jeunes décidés à vivre ensemble deux semaines de vacances pour le bien communal.

Est Républicain 24 juillet 2020

« Je pensais me présenter aux Municipales depuis longtemps »

Lisa Moha, 19 ans, est la plus jeune élue du scrutin du 15 mars mais aussi celle qui a obtenu le plus de voix. Étudiante en droit, elle souhaite participer activement à la vie de la commune, notamment dans le domaine social. Elle compte ainsi parmi les membres du CCAS.

Lisa Moha, 19 ans, est la plus jeune élue du scrutin du 15 mars. Mais aussi, avec 146 voix, la candidate ayant obtenu le plus de votes. Née le 17 février 2001, la jeune fille, après avoir obtenu son bac en 2019 avec la mention Bien, a entamé des études de droit. Ayant grandi à Prény, elle prend donc très à cœur sa fonction de conseillère municipale. « Elle est d'un naturel très timide. Mais elle a des idées bien arrêtées. Elle préfère écouter que dire des bêtises », confie sa maman, Magali Leclaire.



Plus jeune élue du conseil municipal, Lisa Moha a aussi obtenu le plus de voix.

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous présenter aux élections ?

Depuis longtemps, je pensais me présenter un jour aux élections municipales. Je me suis toujours intéressée à la politique. Je souhaitais m'impliquer dans la vie du village. Être au conseil me permet de comprendre pourquoi certaines choses sont décidées. Car sou-

vent on râle face à certaines décisions sans connaître le contexte.

Quels sont les domaines qui vous intéressent le plus ?

Je suis plus attirée par le social. Pour cette raison, je suis membre du CCAS. Je m'intéresse aussi beaucoup à l'environnement. Je suis végétarienne et sensible à la cause animale.

L'intégration au conseil n'a-t-elle pas été trop dure ?

Non. Le nouveau maire est très conciliant et prend les décisions après avoir concerté les membres du conseil. C'est le début du mandat. Je suis d'abord là en observation. J'apprends. En parallèle, avec mes études de droit, j'acquies des compétences qui peuvent être utiles dans certains domaines municipaux. Je suis satisfaite de mes premiers pas. Je suis assidue et ne manque pas une séance.

Que souhaiteriez-vous pour Prény ?

Tout d'abord attirer plus de monde à visiter Prény. Cette année, il n'y aura pas de marché campagnard. C'est dommage car cet événement brasse beaucoup de monde. J'espère qu'il reprendra l'année prochaine. Quand des gens du village font des réflexions, je les fais remonter au conseil. J'estime que c'est vraiment le rôle du conseiller municipal.

EUVEZIN Les petits châteaux de la Seille

Un château classé monument historique depuis 2009

Le château d'Euvezin, datant du XVII^e siècle, se situe au cœur du village, au sud-est de l'église et domine le Rupt-de-Mad. Il est classé monument historique depuis 2009.

La seigneurie est attestée au XIV^e siècle et le château actuel a, selon différentes sources, été probablement construit pour Antoine de Rozières, président des Grands jours de Saint-Mihiel, mort en 1611.

Le domaine était immense : il comprenait le château, une chapelle castrale, une cour, une basse-cour, un colombier, une bergerie, un moulin, des pressoirs et des fours banaux. Les bâtiments d'exploitation de plan en L, accolés au château, sont d'anciennes dépendances transformées en fermes ou en logements. Le corps principal, de plan massé, est encadré de deux tours carrées en saillie sur les

angles opposés nord-est et sud-ouest. Quelques canonnières en lunettes du XVI^e siècle subsistent à la base de la tour sud-est. Les façades sont percées sur trois niveaux de croisées et de fenêtres à meneaux.

La porte d'entrée, quant à elle, date du XVIII^e siècle. Elle s'ouvre sur un grand vestibule avec escalier en pierre à volées droites. La distribution intérieure du rez-de-chaussée et de l'étage a été conservée, de même que la menuiserie et la serrurerie du XVIII^e. À l'extérieur, les murs de soutènement et les terrasses laissent supposer que le château était pourvu d'un jardin compartimenté, avec l'existence d'un pavillon d'angle.

Pendant la guerre, le château était inscrit dans un réseau de sites défensifs. Son plan et sa silhouette sont représentatifs des châteaux et maisons fortes du pays messin.



Le château d'Euvezin, situé au cœur du village, date du XVII^e siècle.

Est Républicain 24 juillet 2020